



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 24 SEPTEMBRE 2016

La Sécu est-elle sortie du trou ?

FINANCES PUBLIQUES Le gouvernement assure avoir « sauvé » la Sécurité sociale au prix de gros efforts. Mais seul le régime général frise l'équilibre

À sept mois de l'élection présidentielle, le gouvernement se targue d'avoir « sauvé la Sécu » et promet, au prix de nouvelles économies drastiques dans le domaine de la santé, de ramener le solde du régime général quasiment à l'équilibre en 2017.

Pour la première fois depuis seize ans, le déficit en 2017 du régime général (maladie, retraites, famille, accidents du travail) sera ramené à 400 millions d'euros, contre 3,4 milliards en 2016, a annoncé la ministre de la Santé, qui a présenté hier le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS).

« Le miracle n'existe pas », a clamé Marisol Touraine. « La situation de notre pays s'améliore » grâce notam-

ment au supplément de cotisations sociales permis par la « création d'emplois » et les « réformes structurelles » engagées depuis 2012. Parmi ces dernières figurent le virage ambulatoire, qui consiste à écourter les séjours à l'hôpital, le développement des génériques ou le fonctionnement des hôpitaux. La ministre a tenu à saluer les « efforts des professionnels de santé » qui ont permis ces réformes.

« Une rémission » pour le Medef

Toutefois, en ajoutant au tableau le déficit du Fonds de solidarité vieillesse (FSV), autre composante de la Sécu qui verse les cotisations retraite des chômeurs et le minimum

vieillesse, le déficit atteindrait 4,2 milliards d'euros l'an prochain.

Il doit revenir à l'équilibre en 2020, a estimé le secrétaire d'État au Budget, Christian Eckert, soulignant que le prochain gouvernement, « quel qu'il soit », serait redevable au précédent du rétablissement des comptes sociaux.

Côté recettes également, une nouvelle hausse de la masse salariale en France devrait aider à assainir les comptes de la Sécu, en fournissant plus de cotisations.

Pour le Medef, « la situation des comptes s'améliore », mais il s'agit « d'une rémission plutôt que d'une guérison » : « Il ne faudrait pas laisser croire le contraire », dit-il.

Fayemendie flingue

L'ancien maire de Châteaubernard est très actif sur les réseaux sociaux. C'est là où on peut lire certaines interventions peu amènes. Sur la page Facebook du comité de soutien au FJT de Cognac, on peut lire ceci : « Michel Gourinchas a longtemps rongé les os du PC pour survivre politiquement. Aujourd'hui son grand appétit le conduit vers les dictatures de l'Est à qui il brade les locaux publics en échange d'un os à moelle. » Une référence à peine voilée au rachat des chais Monnet par des investisseurs azerbaïdjanais. Marianne Reynaud-Jeandidier ne semble pas avoir grâce à ses yeux. L'élue municipale et communautaire socialiste a annoncé à « Sud Ouest » sa candidature à la succession de sa mère, Marie-Line Reynaud. Ce qui inspire ce commentaire à Jean-Claude Fayemendie sur notre site Internet : « La situation actuelle de la France demande plus de sérieux qu'une simple succession familiale... »

Le FJT et le toit rouge

Le maire de Cognac a présenté mercredi les plans du nouveau FJT version 2018. Un dossier sur lequel il est marqué à la culotte par le comité de soutien, dont les membres sont proches de la CGT, Force ouvrière et le Parti communiste. Michel Gourinchas a alors eu ce bon mot : « Vous remarquerez que le toit du futur FJT est rouge. Ça fera peut-être plaisir à certains... » Une remarque qui ira droit au cœur du comité de soutien, qui se défend justement d'être « des rouges ».

Front national et littérature

Au moment où la CdC de Grand Cognac évoquait, mercredi, une subvention de 15 000 € pour Littératures Européennes, l'élue cognacaise Isabelle Lassalle (FN), dont on connaît son peu d'appétence pour la manifestation, a demandé quel avait le montant attribué l'année passée [le même, NDLR]. Ce qui eut le don de faire monter dans les tours Philippe Nifenecker, le vice président en charge de la culture : « Je sais que littérature et Europe sont deux gros mots pour le FN », lançait-il. « Je respecte vos opinions, respectez les miennes », répondait Isabelle Lassalle. Comme disait Thierry Roland : « Ils ne passeront pas leurs vacances ensemble. »

Pince-sans-rire

Plus drôle a été la répartie de Pierre-Yves Briand, lors de la même réunion. A la question de savoir si le club d'échecs de Cognac intervenait dans le cadre des activités périscolaires, Michel Gourinchas répondait par la négative. « Pourtant, on parle beaucoup de l'échec scolaire », lançait le maire de Châteaubernard. C'est malin.

Aéroport cherche compagnie

TRANSPORTS L'aéroport Angoulême-Cognac ouvre ses portes au public pour la première fois demain, dans un contexte tendu

SOPHIE CARBONNEL
s.carbonnel@sudouest.fr

La fin par quitter les gros titres de la presse locale. Et tant mieux pour lui. L'aéroport de Brie-Champniers, dorénavant appelé Angoulême-Cognac, ne regrette pas le temps où il était en litige avec Ryanair. C'était en 2009. Même si la note est encore loin d'être réglée, le différend avait réduit à néant les lignes régulières. Aujourd'hui, le syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac) a envie de tout, et surtout de reconstruire la réputation de sa structure si difficilement éprouvée. Son unique vol avec la Corse, inauguré en 2014, a séduit seulement 2 000 voyageurs cette année. « Ce n'est pas terrible, reconnaît Didier Villat, président du Smac. Mais ça a le mérite d'exister. »

2 000 voyageurs pour la Corse
Exister justement, c'est l'objectif de ce dimanche. Pour la première fois, et en collaboration avec la société gestionnaire SNC-Lavalin, l'aéroport Angoulême-Cognac ouvre ses portes au public. En grand. « On veut que les gens prennent conscience de ce qui s'y passe, poursuit le président. Autant l'activité industrielle qu'associative. Autour de l'aéroport, il existe une vie malgré la perte de lignes régulières. » Autrement dit, Héli-Union et Cats, les deux sociétés innovantes instal-

lées sur l'aéroport, méritent les lauriers. « La ligne vers la Corse, ce n'est pas le plus important. C'est bien l'activité industrielle », insiste Didier Villat. Le Smac ne manque d'ailleurs pas d'opportunité foncière. « On pourrait recevoir une entreprise de maintenance par exemple. Ce n'est pas parce qu'on est modeste qu'il ne faut pas avoir d'ambition. On a conscience que l'aéroport n'est pas au top, mais il n'est pas sinistré non plus. »

Inutile de chercher de la ressource dans les vols privés. Cet été, seulement deux avions ont atterri sur le tarmac de Brie-Champniers, dont un pour le concert de Michel Polnareff au festival Blues Passions de Cognac. Rien non plus du côté de l'entreprise Jet, lancée par Christophe Ducluzeau. L'ancien rugbyman charentais n'aurait pas tenu ses promesses. « Ça fait plus d'un an que nous n'avons pas eu de ses nouvelles », regrette Didier Villat.

Lavalin cède sa gestion

Si la situation n'est pas mirobolante, tout le monde s'accorde à dire qu'elle ne doit surtout pas changer. En pire. Cet été, le groupe canadien SNC-Lava-



À la grande époque de Ryanair, l'aéroport Angoulême-Cognac voyait transiter plus de 20 000 passagers par an. ARCHIVES « 50 »

lin a fait connaître sa décision de se retirer de la gestion de seize aéroports français. Celui de Brie-Champniers en fait partie. Lavalin a cédé ses titres au fonds d'investissement Ciclad. La transaction sera co-financée avec la société Impact Holding et concrétisée en janvier prochain.

Cette très technique cession ne semble pas inquiéter Didier Villat qui la résume à sa substantifique moëlle. « En gros, le gestionnaire reste le même sauf qu'il change de nom ». . . Pourtant, Ciclad est un fonds d'investissement spécialisé en montages juridiques-financiers par effet de levier. Pour faire simple, l'objectif est de racheter une société en dépensant le moins possible, par le biais d'un fort endettement bancaire. De fait, l'aéroport risque une profonde restructuration. Les douze salariés pourraient avoir du souci à se faire. « On fera tout pour que rien ne change », promet l'élu qui

n'oublie pas de rappeler qu'une convention lie le Smac à Lavalin jusqu'en décembre 2017. Quid de ses successeurs ?

Ces changements devraient également avoir une certaine importance dans les missions confiées à Lavalin. « On lui donne 550 000 € par an pour qu'il développe l'activité aéroportuaire », ajoute Didier Villat. Pour quel résultat ? « Pour l'instant, on a rencontré une seule compagnie avec qui on tente de relancer une ligne Outre-Manche », poursuit-il. Un trajet déjà promis pour 2013. . . En avril dernier, Youssef Sabeh, responsable de la branche aéroports de SNC-Lavalin disait être en discussions avec la compagnie Flybe. Mais toujours rien vu du ciel.

Portes ouvertes aéroport Angoulême-Cognac demain de 10 heures à 17 h 30 à Champniers. Entrée libre.

Les Ailes cognaçaises ouvrent leurs portes



On pourra monter dans des DR 400 pour les baptêmes de l'air. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE MÉNARD

CHÂTEAUBERNARD L'aéro-club organise ses traditionnelles journées portes ouvertes ce week-end, de 10 à 19 heures. L'événement, gratuit, affiche sa volonté de faire découvrir le monde des airs au grand public, en face de son voisin militaire, la base aérienne 709. On pourra ainsi déambuler autour des avions exposés, et même procéder à des baptêmes aériens : comptez 60 euros pour un vol à moteur de 15 minutes, et 30 en moto planeur. Pour ceux qui veulent rester au sol, il faudra être prêt à 11 heures, samedi et dimanche, pour assister à un défilé aérien autour de Cognac.

Une marche sur les bords de la Charente

ANIMATION L'Espace insertion en région de Cognac (EIRC) organise aujourd'hui une marche ouverte à tous sur les bords de la Charente. Le départ est prévu à 14 h 30 du parking de l'Esat, aux Vauzelles. Le parcours est, au choix, de 4 ou 7 km. Les inscriptions se font sur place. Tarif : 5 euros (gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans). Un goûter est prévu à l'arrivée. Les bénéfices serviront aux actions en faveur des enfants et adultes en situation de handicap.



On peut se promener en bord de Charente pour la bonne cause, aujourd'hui, à partir de 14 h à 30, à Cognac. PHOTO ARCHIVES J. G.

Un cinéma pourrait remplacer le stade

COGNAC Le propriétaire du cinéma réfléchit à racheter à l'UAC le site de la Belle-Allée. Grand-Cognac y voit une chance pour les Vauzelles

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Michel Gourinchas tenait à ce que les négociations, qui avaient lieu depuis quelques semaines, restent secrètes. Mais on connaît désormais le potentiel acquéreur du stade la Belle-Allée : le propriétaire du cinéma Le Galaxy. Contacté par « Sud Ouest », Franck Gagneux confirme : « J'ai bien un projet de déménagement et de construction d'un complexe à Cognac. Mais l'emplacement n'est pas encore arrêté. »

Celui qui possède également le cinéma de Royan hésite avec le site de Mr Bricolage, à Châteaubernard. « J'ai racheté le cinéma de Cognac en 2011, et je l'ai rénové. Mais c'était des travaux d'attente, car les locaux ne permettent plus de faire des modifications suffisantes pour l'accès handicapé ou les nouvelles normes de confort qu'impose le cinéma d'aujourd'hui. Par exemple, un écran ne fait pas moins de 10 mètres, contre cinq à six aujourd'hui. »

Sa décision sur l'emplacement exact de son nouveau complexe de six à huit salles se fera dans quelques mois. Mais elle fait les affaires de Grand-Cognac, qui pourrait



Le stade de la Belle-Allée est tout proche du site stratégique des Vauzelles, ici en fond. PHOTO J.G.

jouer un savant coup de billard à trois bandes.

La première étape commence l'été dernier avec le déménagement de l'UAC vers le stade Claude-Boué, un site construit par Grand-Cognac. En échange, la Communauté de communes rachèterait dans un second temps les 13 000 m² de la Belle-Allée, propriété du club de foot sur l'avenue d'Angoulême dont il n'a plus l'utilité aujourd'hui. Ce qui nous mène au point final : la CdC revendrait les lieux à bon prix, et trouverait un commerce pour renforcer l'attractivité du

complexe sportif des Vauzelles, dont le stade de la Belle-Allée est aujourd'hui voisin. « Un cinéma pourrait servir de locomotive à la zone », approfondit Michel Gourinchas. En effet, depuis le début, il est prévu que les Vauzelles comprennent également des activités « tertiaires », de type laser game ou kart. Rien, pour l'heure, n'est acté, mais la prise de parole des acteurs laisse à penser que le projet a tout de sérieux. D'autant que les études menées par le patron du Galaxy indiquent que son complexe pourrait viser jusqu'à 200 000 entrées annuelles.

MESNAC

Les lagunes enfin en travaux

Les élus municipaux au grand complet ont abordé leur réunion de conseil qui se tenait lundi par le sujet récurrent des travaux dans les lagunes de Vignolles et Mesnac.

Retardé par les orages de la semaine dernière, le curage du premier bassin de Vignolles est en chantier pour quelques jours encore. Un chenillard remue les boues qui sont ensuite pompées par une tonne à lisier et épandues sur des terrains agricoles.

Dans l'immédiat, seule la première fosse, d'environ 1 600 mètres carrés, sera nettoyée, les deux autres le seront sans doute dans un an, après les travaux d'extension de la station d'épuration. Le chantier a été confié au service Valbé de la Saur Région Ouest.

Pour le curage et l'épandage des deux lagunes, le coût est de 25 000 euros. Au total, pour la station d'épuration de la commune, les travaux vont atteindre 400 000 euros ; des subventions de l'ordre de 200 000 euros sont attendues du Conseil départemental, et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Pour couvrir le reste et pallier des imprévus et divers, la municipalité envisage le recours à un emprunt de 250 000 euros, et en recherche le financement.

Dans la perspective de la future communauté d'agglo au 1^{er} janvier 2017, les élus ont adopté la modifica-



Un chenillard en action au cœur de la lagune de Vignolles.

PHOTO P B

AU FIL DES DOSSIERS

Didier Gois, maire, a fait état de plusieurs informations : la redevance versée par GRDF pour l'occupation de 537 mètres du territoire communal rapportera cette année 138 euros ; des factures d'assainissement devenues irrécupérables vont impacter le budget de 465 euros ; le site Internet de la commune

est désormais remis en service. Les travaux du château d'eau de Pain Perdu sont achevés : la réception des travaux sera prochainement réalisée. Les dates des 10 et 11 décembre sont d'ores et déjà bloquées pour la rencontre des anciens et le spectacle de Noël avec Astrid Boop.

tion des statuts de Grand Cognac, avec la liste exhaustive des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Ils ont également donné leur aval à la proposition de ser-

vices communs faite par Grand Cognac, en matière de bureau d'études et d'accompagnement à l'archivage municipal.

Pierre Barreteau

CHÂTEAUBERNARD

Mille voltes lance un cours de danse en ligne



Nos danseurs se prêtent volontiers au jeu de la photo de classe.

PHOTO S. B.

Après une parenthèse estivale, les danseurs de l'association Mille voltes redémarre une quatrième saison à la salle Sainte-Thérèse située avenue de Barbezieux. Avant d'enchaîner les pas de danses, mardi 13 septembre aux côtés de leurs professeurs Carole Mordelles et Quentin-Emmanuel Delage de l'école Philippe Moreau, l'association a tenu son assemblée générale.

La situation financière est confortable avec un avoir en trésorerie au 31 août de 6 124 euros. Claudine Briand, présidente, a salué la bonne ambiance qui a prévalu tout au long de la saison passée. La première soirée dansante animée par leurs professeurs au Castel, au mois de mai dernier, a été une réussite. Quelques adhérents ont même eu le plaisir de participer au gala de fin d'année de l'école de danse Philippe

Moreau le 18 juin. Pour les personnes souhaitant étoffer les rangs de l'association, il est encore largement temps de s'inscrire. Les débutants s'entraînent tous les mardis soir de 20 à 21 heures, les danseurs confirmés prennent le relais de 21 à 22 heures. Cette année, on pourra aussi s'adonner à la danse en ligne sans cavalier (Charleston, Madison etc.), de 19 à 20 heures. Il faut compter 15 € d'adhésion et 160 € pour suivre un cours et 100 € supplémentaires pour deux cours (pratique de la danse en ligne et un cours de danse débutant ou confirmé). N'hésitez pas à profiter d'une séance d'essai, elle est gratuite.

Sandra Ballian

Renseignements au 07 81 92 15 53,
06 12 11 41 55 ou 05 45 32 36 55.
E-mail : millevoltes@laposte.net

CHATEAUBERNARD

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo ce dimanche 25 septembre. Départ à 8 heures devant l'usine Verallia. Circuit de 56 km : Bréville, Brie-sous-Matha, Ballans, Macqueville, Neuvicq-le-Château, Sonneville, Ma-reuil, Sigogne. Circuit de 92 km : idem jusqu'à Sonneville puis Anville, Rouillac, Genac, Saint-Genis d'Hiersac, Saint-Amand de Nouère, Echallat, Mérignac, Fous-signac.

Des livres, des vinyles et une brocante. Le comité des fêtes suit fidèlement son calendrier : ce dimanche 25 septembre rimera donc avec foire aux livres et aux disques vinyles (sous le plateau couvert des Pierrières) mais aussi avec videgreniers (dans le parc des Pierrières) de 8 à 18 heures. Pour le videgreniers, il faut compter 2 € le mètre linéaire, une personne exposant avec sa voiture devra verser 4 € de mètres linéaires au minimum (taille de la voiture). S'agissant de la foire aux livres et aux vinyles, le prix varie selon la mise à disposition ou nom de tables par le comité des fêtes (2 € ou 3 € le mètre linéaire). Buvette et restauration seront proposées sur place (6,50 € le plateau-repas). Contacts : 05 45 32 53 91 et 05 45 32 18 91.

Soirée retrouvailles. L'amicale des élèves des quatre écoles castelbernardines Les Castels'Amis de Jules et Pablo organise une soirée retrouvailles le samedi 29 octobre ouverte à tous au Castel, dès 19 heures. Vous avez jusqu'au mercredi 12 octobre pour vous inscrire à cette soirée pot-au-feu. Tarifs : 20 € adultes, 10 € enfants moins de 10 ans. Tél. 05 45 82 14 95 ou 05 45 79 02 78 (heures de repas).



La création d'un giratoire à cet endroit est rendue obligatoire par le Département. PHOTO P. B.

Un giratoire pour l'Abaca

Au cours de la réunion du conseil municipal de jeudi, la question du futur giratoire desservant l'Abaca, entre autres, destinations a à nouveau été abordée. Alain Riffaud, maire, a fait état des négociations délicates concernant l'acquisition des terrains nécessaires, soit 1 500 mètres carrés.

Le giratoire sur la RD 731, à hauteur de la route des Pins et de l'allée de Prézier, aura une amplitude équivalente à celle des giratoires de l'Épine et de la Biche. Selon la caractéristique des terrains, constructibles ou non, le maximum proposé est de 20 euros le m²: tous les élus ont validé cette démarche.

Lagune d'Orlut

Même unanimité en ce qui concerne les travaux de consolidation des berges de la lagune d'Orlut. Une première tranche a été réalisée avec succès en 2015 ; la seconde, évaluée à 40 000 euros TTC, va être mise en chantier rapidement. Une subvention pour l'entretien des lagunes sera versée par l'agence de l'eau Adour-Garonne, représentant 35 % du coût des travaux.

FPIC. La commune va devoir verser la somme de 93 770 euros au titre du fonds de péréquation en faveur des intercommunalités décla-

rées moins riches. Au budget, avait été prévue la somme, déjà élevée, de 85 910€. Plusieurs élus ont relevé l'incongruité de cette situation quelque peu discriminatoire, dans la mesure où elle pénalise les intercommunalités qui misent sur la création et le développement d'entreprises.

Grand-Cognac

Dans la perspective de la communauté d'agglo au 1^{er} janvier 2017, Grand-Cognac aménage ses statuts de façon à anticiper les transferts de compétences, tant obligatoires et optionnelles que facultatives. Ainsi, qu'il s'agisse d'une Agglo à quatre ou cinq communautés de communes (réponse le 28 octobre), il est nécessaire de travailler à l'uniformisation des dossiers, notamment en ce qui concerne l'eau, l'assainissement et le traitement des déchets.

Par ailleurs, la proposition faite par Grand-Cognac de nouveaux services communs (bureau d'études et accompagnement à l'archivage) a séduit modérément les élus, qui ont néanmoins validé l'adhésion de la commune, sans pour autant juger nécessaire de s'en servir.

Pierre Barreteau

Une voix saintaise dans The Voice kids sur TF1

TÉLÉVISION Juliette Merle-Leroy participe au 2^e « round » de l'émission, ce soir. Elle garde les pieds sur terre

DAVID GAUTHIER
saintes@sudouest.fr

La prestation de « Comme toi », de Jean-Jacques Goldman, avait ému Patrick Fiori pour la première émission de The Voice Kids, sur TF1, samedi dernier. Juliette Merle-Leroy tentera ce soir d'atteindre les demi-finales du show en s'extirpant des « battles ». L'adolescente, lycéenne à Bernard-Palissy, sera opposée sur scène à deux autres chanteurs.

« Difficile de transmettre de l'émotion, de l'énergie et une vraie interprétation en si peu de temps »

Une touche saintaise dans le télécrochet musical, décliné depuis trois ans pour les enfants et adolescents. Un an après l'enregistrement de l'émission - elle est tenue à une clause de confidentialité - la jeune fille revient sur ses débuts. « Même avant de parler je chantais, se souvient Juliette. Papa me berçait avec des musiques de son groupe. Toute la famille chante. Mes cousins, mes grands-parents font partie d'une chorale. C'est en moi. Si je ne chante pas, je me sens mal. »

« Des musiciens à la maison »
Elle s'inscrit à 7 ans dans l'école de chant Ecma, à Pons, créée par... son père, Michaël Merle. Il deviendra son premier coach vocal, bien avant Patrick Fiori. « Je ne l'ai jamais forcé, précise-il. Je lui ai donné le goût du chant, c'est sûr. Quand j'avais le groupe Indocile (formation née à Saintes, aujourd'hui dissoute, NDLR), il y avait toujours des



Juliette Merle-Leroy a commencé à chanter à 7 ans, accompagnée par son père, coach vocal. © G.

musiciens à la maison. » À raison de quatre heures de cours par semaine, la voix de Juliette s'affirme, son timbre évolue. Elle goûte avec plaisir aux « chansons américaines à voix, aux chansons à texte ». Pour finalement décrocher la totale pour son audition à l'aveugle dans The Voice Kids : un plébiscite des trois jurés.

« La chanson ne devait durer que 1 minute 30, c'est très calibré, détaille Michaël Merle, rodé aux exigences de la télévision pour avoir participé à de nombreuses émissions en tant que coach vocal, en coulisses. C'est difficile de transmettre de l'émotion, de l'énergie et une

vraie interprétation en si peu de temps. » Ce succès n'aura pas fait tourner la tête de Juliette. Pas même les chuchotements à son passage dans la rue, ou en classe. « Mes potes me taquinaient gentiment ! Ils m'ont regardé samedi, m'ont encouragé. Bon, d'autres élèves me dévisagent de haut en bas... Mais dans l'ensemble, les retours sont très positifs. »

Vers des études de psychologie
Une première marche vers une carrière de chanteuse professionnelle ? « Surtout pas, sursaute son père. Je connais le milieu et ses travers. En faire une passion avec de

vrais projets, oui. » Juliette ne s'en émeut pas. Tout juste rentrée en première, elle trace déjà sa voie. « Je veux être psychologue pour enfants, pose-t-elle, sûre de son choix. Un stage de 3^e dans une crèche m'a décidé. »

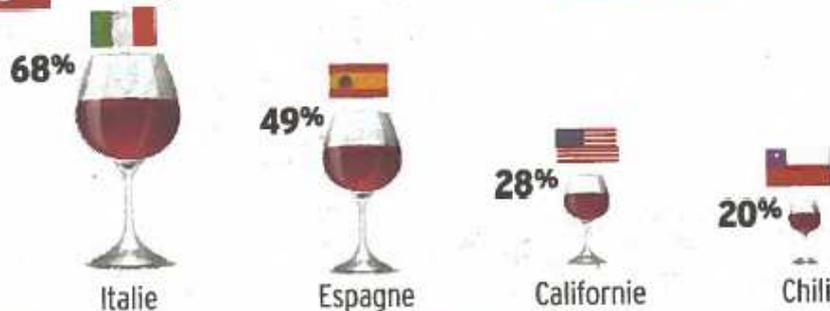
Elle n'en a pas fini avec la scène. Depuis fin août, elle a rejoint la tournée du « Kids Tv Tour », une formation de jeunes chanteurs passés à la télévision. « Notre première date à La Rochelle (le 27 août, NDLR), c'était trop bien ! Je n'avais pas de stress. Alors qu'avant mon audition à l'aveugle pour The Voice, avec l'écran qui s'ouvre, le silence, les fau-teuils, c'était autre chose... »

Vins: le monde dans le verre des Français



(Source: Survey Sampling International)

83% des Français consomment également des vins étrangers, dont:

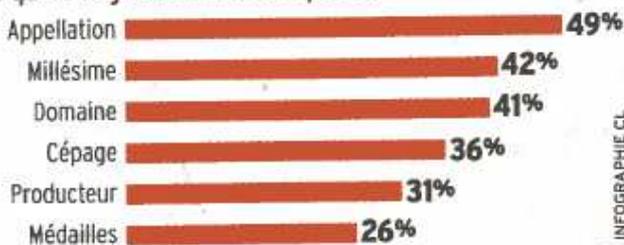


66% le font par curiosité

29% pour le rapport qualité/prix



Ce qu'ils regardent sur l'étiquette



INFOGRAPHIE CL



FRANÇOIS BONNEAU,

est un petit coquin. Le président du

Département et président de Magefis a fait mercredi une allusion osée lors du conseil du Pôle Image que les moins de 40 ans n'ont pas pu comprendre:

en présentant le dossier consacré à la vente d'une parcelle située 105 avenue de Cognac, à Angoulême, il a glissé «c'est un lieu que peut-être certains d'entre vous ont bien connu». Les messieurs surtout: cette adresse a accueilli jadis La Mélodie, le fameux bar à hôtesses angoumoisins qui a traîné sa réputation sulfureuse avant d'être fermé en 2003 pour proxénétisme. On a bien regardé dans les rangs des élus mâles, il y a eu quelques petits sourires gourmands. Mais personne n'a fait «oui» de la tête.



Photo archives Phil Messelot

■ CHÂTEAUBERNARD

Modification temporaire de la collecte des déchets rue des Chênes à partir de lundi. Dans le cadre de travaux effectués dans la rue des Chênes à partir de ce lundi 26 septembre, les bennes de collecte de déchets (sacs noirs et jaunes) ne pourront pas circuler dans cette rue. Des bacs de regroupement seront mis en place rue Beau-Site, rue des Écureuils et parcours de santé du Breuil, et chaque riverain devra y déposer la veille du jour des collectes ses sacs jaunes et noirs. Pour rappel, les jours de collecte sont les lundis et vendredis pour les sacs noirs et les jeudis pour les sacs jaunes. De plus, la collecte du verre en porte-à-porte sera temporairement interrompue rue des Chênes. Renseignements auprès de Calitom au 0 800 500 429.

Cinéma: un multiplexe pour remplacer Le Galaxy

■ Le gérant du cinéma de Cognac s'apprête à investir «3 à 4 millions» dans un multiplexe de «6 à 8 salles»

■ GrandCognac aimerait lui vendre le stade de La Belle-Allée

■ Mais d'autres terrains le concurrencent.



Le stade de La Belle-Allée intéresse Franck Gagneux pour y construire un multiplexe. Mais ce n'est pas sa seule option. Photo R. J.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charente1libre.fr

Le secret a fini par s'évanouir. Depuis plusieurs semaines, le maire de Cognac, Michel Gourinchas expliquait qu'il y avait un promoteur intéressé par les 13 000 mètres carrés du stade de La Belle-Allée mais refusait d'en dire plus sur la nature du projet. Cette semaine, Pierre-Yves Briand évoquait «une locomotive» pour attirer les investisseurs dans le futur quartier des Vauzelles (CL d'hier). Cette «locomotive» espérée, c'est un multiplexe de «six à huit salles» pour un investissement de «3 à 4 millions». «Oui, il y a bien un projet, confirme Franck Gagneux, qui est le gérant du cinéma Le Galaxy de Cognac. Les études

de marché ont été faites, on vise 180 000 à 200 000 entrées.» Celui qui vient d'obtenir le feu vert à Royan pour remplacer ses deux cinémas par un multiplexe a le même objectif à Cognac (lire ci-contre). «La ville est sous-équipée en offre cinématographique. Même si je les ai rénovées en partie en 2011, les sept salles du Galaxy sont vieillissantes. La fréquentation est certes en progression avec 127 000 spectateurs en 2015, mais notre cinéma ne correspond plus aux besoins des clients», explique-t-il après avoir fait réaliser deux études de marché pour sa société Cinéma et Loisirs.

Le Galaxy sera vendu

«Si le projet se fait, il se substituera au Galaxy», précise l'actuel

»
Il ne faut pas se focaliser sur le terrain. Je suis aussi en contact avec la zone du Mas-de-la-Cour et d'autres maires du territoire

propriétaire des murs. «De toute façon, les normes sont tellement contraignantes aujourd'hui que le Galaxy ne peut plus rester là où il est», ajoute Michel Gourinchas. Aujourd'hui, la question n'est pas

de savoir si ce multiplexe va se faire, mais plutôt où il va se faire. Les élus de Cognac et Châteaubernard rêvent depuis plusieurs mois d'attirer l'investisseur sur le futur ex-stade des footballeurs de l'UAC, sur la même avenue que Le Galaxy mais un kilomètre plus loin, à Châteaubernard. GrandCognac doit d'abord rapidement boucler la vente avec le club pour ensuite traiter avec Franck Gagneux (lire ci-dessous). Mais il n'a pas encore arrêté son choix d'emplacement. «Il ne faut pas se focaliser sur le terrain, tempère-t-il. Je suis aussi en contact avec la zone du Mas-de-la-Cour et d'autres maires du territoire.» Et forcément, la différence se fera sur le prix d'achat du terrain. «Pour le moment, j'ai vu des prix allant du simple au triple. Mon budget est serré, c'est donc l'un

Royan: feu vert pour le multiplexe

«J'espère que j'aurai moins de problèmes à Cognac qu'à Royan...» Il lui a fallu dix ans pour y arriver. Mais Franck Gagneux a fini par obtenir le 16 septembre dernier toutes les autorisations pour construire un multiplexe de six salles à proximité de la gare de Royan et du vélodrome inachevé qui pourrait devenir, lui, un cinéma de plein air. «J'espère que le délai ne sera pas aussi long ici, mais le contexte à Royan était particulier», explique le gérant de la société Cinéma et Loisirs qui s'occupe de deux cinémas dans la ville, Le Lido et L'ABC, qui seront remplacés par ce nouveau multiplexe. Le 16 septembre, la Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNAC) a donné son feu vert et rejeté le recours de l'association culturelle qui gère le petit cinéma de la ville voisine de Saint-Georges-de-Didonne. Les travaux devraient donc pouvoir démarrer rapidement pour cet investissement de plus de 5 millions d'euros dont l'objectif est d'attirer 230 000 spectateurs par an dans ses six salles (1 076 sièges). Actuellement, Le Lido et L'ABC enregistrent de 140 000 à 150 000 entrées par an. Le futur bâtiment doit s'étendre sur 4 000 mètres carrés et s'insérer sur l'actuelle esplanade... du stade. Peut-être un signe pour le projet cognacais.

des principaux éléments à prendre en compte. Avec bien sûr l'importance de trouver le meilleur emplacement.» Pour faire la promotion de La Belle-Allée, Franck Gagneux peut compter sur le président de GrandCognac. «Avec le complexe des Vauzelles et le futur centre aquatique, l'arrivée d'un cinéma aurait une vraie cohérence pour ce quartier ludique et sportif. Ce multiplexe serait visible de l'avenue d'Angoulême, on pourrait aussi mutualiser les parkings», imagine déjà Michel Gourinchas. Qui va devoir convaincre Franck Gagneux avec des arguments sonnants et trebuchants pour que sa «locomotive» espérée s'arrête bien sur le quai de La Belle-Allée.

Vente du stade: les négociations sont toujours tendues avec l'UAC

Les négociations semblent toujours compliquées entre le club de foot de l'UAC et GrandCognac. Elles sont également polluées par la cohabitation difficile du club cognacais avec celui de Châteaubernard sur le nouveau stade Claude-Boué. Les élus des deux villes jouent collectif pour essayer de racheter le plus vite possible le stade de La Belle-Allée. Hier après-midi, Michel Gourinchas et Pierre-Yves Briand ont fait une proposition basée sur l'estimation des Domaines pour les 13 000 m² du terrain. D'après nos informations, elle tournerait autour de 17 euros le mètre carré, soit 220 000 euros. Les quatre dirigeants présents du club l'ont pour le moment refusée.

«Ils se basent sur le prix des terrains d'entraînement voisins achetés à l'époque pour y construire aujourd'hui la piscine. Mais là, nous sommes sur un meilleur emplacement avec plusieurs accès», estime le coprésident du club, Gérard Seguin. Lui parle d'une fourchette de négociation «entre 20 et 30 euros le mètre carré et plus près de 30 euros que de 20».

«Accord d'ici un mois»

«Je leur ai demandé de me faire une proposition écrite. Je veux qu'on trouve un accord d'ici un mois», insiste Michel Gourinchas qui commence à perdre patience. «Ils m'ont dit qu'ils voulaient traiter directement avec l'investisseur

ou encore qu'ils avaient d'autres projets. J'ai à nouveau rappelé que nous les subventionnons et que nous avons investi pour eux sur le nouveau complexe du stade Claude-Boué...» Manière de dire que si GrandCognac n'est pas encore le propriétaire, il a la main et tient les cordons de la bourse du club. «On n'augmente pas les prix pour le plaisir d'encherir, contre Gérard Seguin. On va simplement proposer ce que nous estimons être le juste prix.» Les dirigeants sportifs mettent aussi la question de la cohabitation avec le club de Châteaubernard dans la balance. «Il faut régler cette question, c'est vraiment difficile pour nous en ce moment pour plusieurs raisons, poursuit Gérard Seguin. Je leur ai fait



Gérard Seguin (au premier plan), coprésident de l'UAC, estime la proposition de GrandCognac pas assez élevée pour racheter La Belle-Allée.

Photo archives Christophe Barraud

certaines propositions pour sortir par le haut. On verra bien...» Une fois la vente actée, ce dont GrandCognac ne veut pas douter, les discussions vont également porter sur la démolition des tribunes et des bâtiments avec l'investisseur.

«Soit il veut le faire lui-même, soit nous le faisons. Évidemment, le prix de vente ne sera pas le même.» Mais pour le moment, GrandCognac n'est pas encore ces discussions. Pas à ce stade.

M.-A. B.

■ CHERVES-RICHEMONT

Une seconde tranche de travaux à la lagune d'Orlut

Lors de la dernière séance du conseil municipal, les élus ont décidé à l'unanimité la mise en œuvre d'une seconde tranche de travaux à la lagune d'Orlut. Après les travaux de renforcement des berges sur deux bassins en 2015, il s'avère nécessaire de réaliser les travaux sur le dernier bassin. Un devis de 34 116 € a été accepté. Des demandes de subvention seront sollicitées auprès des services du Département et de l'agence de l'eau Adour-Garonne.

■ **Personnel.** Un contrat d'assurance statutaire est souscrit à compter du 1^{er} janvier prochain pour une durée de quatre ans, par l'intermédiaire du centre de gestion de la Charente, auprès de l'assureur AXA. Il est créé deux emplois d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet par avancement ainsi que la création d'un poste d'adjoint technique, avec modification des tableaux d'effectifs de la collectivité.

■ **Conventions.** Une convention de prestation d'encadrement et d'animation des activités périscolaires avec GrandCognac pour l'année scolaire en cours, une autre relative à la prestation de service unique pour l'accueil du jeune enfant avec la MSA sont adoptées.

■ **Travaux.** La restauration du mur de soutènement du chemin



La lagune d'«Orlut» sera renforcée.

Photo CL

rural situé derrière l'Institut de Richemont a été réalisée par le chantier d'insertion «La clé de voute» de GrandCognac pour un montant global 5 832 €.

■ **GrandCognac.** Dans le cadre de la future agglomération, une modification des statuts de GrandCognac, nécessaire pour détenir les compétences obligatoires et optionnelles d'une communauté d'agglomération, est adoptée. Par ailleurs, la commune adhère au service commun «bureau d'études» géré par la commune de Cognac et au service commun d'accompagnement à l'archivage de GrandCognac.

■ **Divers.** Une foire aux livres se déroulera à la médiathèque samedi 26 novembre de 9h à 12h.



Les élus départementaux ont remis un gilet fluo à chaque élève de 6^e.

Photo CL

Les transports scolaires en première ligne

Pour lancer sa 26^e campagne de sécurité dans les transports scolaires, le Département a choisi le collège Font-Belle de Segonzac. Accueillis par l'équipe de direction du collège, François Bonneau, président du conseil départemental, Florence Péchevis, vice-présidente chargée de l'éducation et de la jeunesse, Didier Jobit, vice-président chargé des infrastructures routières, Marie-Claude Guionnet, conseillère départementale du canton, les services de gendarmerie, les pompiers, la Prévention routière, des élus locaux, de parents d'élèves, des représentants de la société de transports et de la Sécurité civile ont assisté aux exercices pratiques des élèves de 6^e - règles et conseils de montée, d'évacuation rapide du bus, de bon comportement à l'intérieur - animés par Étienne Marchand, Claude Bois-

seau, Véronique Basset, bénévoles de la Prévention routière. Une formation théorique a été également dispensée aux enfants qui ont reçu chacun un gilet fluorescent (1).

Avant de partager le cocktail offert par le collège, le président Bonneau a rappelé l'accident, en novembre 2015, du car transportant les jeunes rugbymen de l'USC pour souligner le travail de prévention indispensable pour assurer la sécurité des enfants. «*Une opération qui nous tient à cœur.*» Evoquant l'évolution des compétences liée à la loi Notre (compétence transport du Département vers la Région), le président a conclu: «*La sécurité restera toujours une de nos priorités.*»

(1) Tous les élèves charentais de 6^e recevront ce gilet avant les congés de la Toussaint. Les élèves de 4^e et 3^e recevront un brassard.